

Société Amax Limited

M. Tobin: Si les députés qui occupaient ces banquettes il y a des années étaient ici aujourd'hui, ils seraient probablement assez consternés—ce n'est guère réjouissant d'entendre le genre de divagations fallacieuses auxquelles se livrent les gens d'en face ces temps-ci.

Il a été démontré qu'il est absolument impossible de capter des stériles en permanence sur des terrains rocaillieux comme le Bras Alice. L'impossibilité de capter les stériles en raison des pluies abondantes et des tremblements de terre pourraient avoir des répercussions très fâcheuses sur le milieu. Cela pourrait détruire la pêche et l'habitat de la faune à l'embouchure de l'Illiance.

Les députés de la Colombie-Britannique savent qu'il existe un haut risque de glissements de terrain et d'avalanches dans leur province. La plupart d'entre eux se souviendront des graves inondations qu'il y a eu à Terrace en Colombie-Britannique, il y a quelques années.

M. Fulton: Le ciel nous tombe sur la tête.

M. Tobin: Les dommages ont été évalués à 20 millions de dollars. Si un étang de traitement venait à lâcher à la mine Kitsault, personne ne sait quels dommages cela pourrait causer à l'environnement, mais ils seraient considérables.

Je voudrais passer maintenant à un autre aspect du problème, à savoir la toxicité des rejets et leurs effets sur les eaux du Bras Alice. Le député de Skeena mentionne volontiers la présence d'uranium et de radium 226, entre autres, dans les stériles de Kitsault et le terrible danger que ces matériaux au nom inquiétant représentent. Il déforme complètement la vérité, comme on l'a fait souvent au cours de ce débat.

L'uranium et le radium 226 sont présents dans tous les sols du pays. Il y en a, au moment où je vous parle, dans les pierres et les autres matériaux ayant servi à la construction des édifices du Parlement et de la Chambre où je me tiens. Nous sommes entourés de ces éléments.

M. Fulton: Pourquoi n'en mangez-vous pas?

M. Tobin: J'assure au député de Skeena qu'il ne risque rien, ou du moins qu'il ne court pas plus de danger qu'ailleurs. Il devrait surtout avoir peur de sa propension à proférer des énormités chaque fois qu'il ouvre la bouche.

● (1610)

La concentration moyenne d'uranium que l'on retrouve dans la croûte terrestre s'établit à environ trois ou quatre parties par million. La teneur en uranium des résidus de l'Amax s'établit à environ deux parties par million—autrement dit, une concentration inférieure à la moyenne qu'on retrouve dans les pierres qui ont servi à construire cet édifice, monsieur le Président. Que nous a dit le député? Il a parlé de l'uranium 226. Évidemment, les personnes ignorant qu'il s'agit d'une substance commune que l'on retrouve partout sur la terre, réagissent avec beaucoup de crainte. Seuls les esprits pervers se permettent ainsi de jouer sur la peur et d'utiliser de tels propos dans l'espoir de marquer facilement des points politiques.

Une voix: Vous êtes bien vieux jeu.

M. Tobin: Vieux jeu? C'est vous qui l'êtes. Je regrette de le dire. De toute façon, j'aimerais mieux être vieux jeu que de tenter délibérément de faire peur au public, d'utiliser toutes sortes d'expressions et de faire peur à la population pour en tirer un avantage politique.

Je voudrais terminer, monsieur le Président, en affirmant deux choses simples. Je crois que le député de Skeena dans son âme et conscience, s'il en a une, connaît la vérité. Il n'y a eu aucune influence politique lors de l'examen scientifique des résidus de l'Amax. S'il laisse entendre qu'il y en a eu, il met en cause la réputation de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université de Victoria, et ceux-là même qui ont fait partie d'une commission indépendante.

En second lieu, Amax n'a pas reçu de traitement de faveur.

Une voix: Vous êtes ignorant...

M. Tobin: Non, je ne suis pas ignorant. Je ne suis pas en train de commettre une bétise. Pour autoriser le déversement de résidus dans le Bras Alice, on s'est fondé sur des données scientifiques et cette décision a été la bonne. Une décision controversée, certes. Quand il est question d'environnement, je souhaite que le débat soit toujours controversé. J'espère que quelqu'un demandera toujours un deuxième, troisième et quatrième avis. C'est important, monsieur le Président. Mais après avoir demandé ce deuxième, troisième et quatrième avis, après avoir reçu l'avis de sources compétentes et indépendantes, nous ne pouvons accepter qu'un député se lève à la Chambre, insinue toutes sortes de choses et salisse la réputation de personnes qui ne peuvent même pas venir se défendre ici. Nous ne pouvons permettre que le député profite de son immunité parlementaire pour affirmer des choses qu'il n'oserait pas dire à l'extérieur de ces murs, monsieur le Président. Nous avons peut-être là la preuve du courage de notre vis-à-vis.

M. Fulton: Venez le répéter avec moi à l'extérieur, mon petit!

M. Tobin: Monsieur le Président, seules la sagesse et l'expérience m'empêchent de répondre à cette provocation puérile.

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, tout comme mon collègue, le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin), je ne m'explique pas l'insistance du député de Skeena (M. Fulton). Je répète que tous les documents scientifiques dont on s'est inspiré pour autoriser les rejets de stériles dans le Bras Alice ont toujours été disponibles. Le député de Skeena les a eus ainsi que tous les autres groupes d'intéressés. Tous les rapports techniques sur la surveillance des déversements et les autres études spéciales ont été rendus publics.

En outre, le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) a déposé toute la correspondance qui a été échangée au sujet de l'affaire Amax. Seules les notes de service internes destinées à informer le ministre et le ministère n'ont pas été publiées comme le veut la coutume.